

### Questions orales

l'année dernière. Ils observent le moratoire. S'il s'agit de poisson capturé par les Portugais, il a tout probablement été pêché dans la zone du Bonnet Flamand, à 280 milles au large de nos côtes. Nous demandons à la CE d'examiner ce cas et de prendre des mesures à cet égard, car s'il s'agit de poisson de petite taille que les Portugais ont pêché dans cette zone, cela est contraire au règlement et devrait faire l'objet d'une pénalité.

Je note que le chef de l'opposition, qui se trouvait à St. John's il y a quelques jours, a déclaré: «Un gouvernement libéral à Ottawa étendrait son autorité à la zone contestée des deux extrémités des Grands Bancs s'il le pouvait ou si c'était possible. Le difficile, c'est de trouver le moyen de le faire légalement.»

Personne d'en face ne m'a encore suggéré une façon d'étendre notre autorité sur les deux extrémités des Grands Bancs, légalement ou autrement, car tous les autres pays du monde s'y opposeraient, y compris les États-Unis, la Russie, l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne et la Communauté européenne. Je pourrais nommer à peu près n'importe quel pays du monde. Si telle est la solution du chef libéral, qu'il nous donne un peu plus de détails. Il le ferait s'il le pouvait. Le peut-il ou ne le peut-il pas? Voilà la question.

**L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges):** Monsieur le Président, le ministre s'y connaît aussi en phrases ronflantes. Sa valse lente avec la Communauté européenne a coûté à Terre-Neuve des millions de livres de poisson et des milliers d'emplois.

L'idée ne vient pas du chef de l'opposition. Le ministre l'a lui-même colportée à St. John's au cours de la dernière année: s'il le fallait vraiment, il serait disposé à se charger de la gestion de cette zone. C'est peut-être à lui de répondre à la question, puisqu'il fait partie du gouvernement. Comment s'y prendrait-il? Est-il prêt à étendre le territoire géré par le Canada si la prochaine conférence de l'ONU ne règle pas le problème?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique):** Monsieur le Président, avec votre permission je vais citer les propos du chef de l'opposition rapportés dans le *Evening Telegram* du 19 février 1992. M. Chrétien a dit: «Un gouvernement libéral voudrait étendre l'autorité du Canada pour englober les Grands Bancs. Le problème est de trouver le moyen de le faire légalement.»

C'est une merveilleuse politique. Elle est très précise. Nous voudrions étendre notre autorité si nous pouvions le faire, si nous pouvions trouver le moyen de le faire légalement, si le reste du monde nous laissait faire.

Pendant que le chef de l'opposition essaie de tromper les électeurs par ces non-sens spécieux, nous avons fait organiser une conférence de l'ONU sur la surpêche. Nous avons tenu une rencontre à St. John's il y a plusieurs semaines réunissant 58 pays qui pensent comme nous et prennent des mesures pour limiter la pêche en haute mer. Nous avons conclu un accord avec la Communauté européenne. Nous avons communiqué avec la Corée du Sud et nous lui avons demandé de retirer ses navires de la zone de l'OPANO. Voilà ce que nous faisons pendant que le chef de l'opposition essaie de leurrer les Terre-Neuviens.

\* \* \*

### LE BOIS D'OEUVRE

**M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Forêts. Les 11 et 12 février, un groupe spécial chargé de déterminer si le Canada subventionne ou non ses exportations de bois d'oeuvre aux États-Unis a entendu les arguments présentés par les deux pays. D'après des discussions avec des représentants des deux parties en cause, il semble maintenant certain que les Américains prévoient une contestation extraordinaire si le groupe spécial rend une décision en faveur du Canada.

Le gouvernement Clinton a-t-il assuré à notre gouvernement qu'il n'y aura pas de contestation extraordinaire et que ce harcèlement continué au sujet de nos exportations de bois d'oeuvre cessera?

**L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts):** Monsieur le Président, le fait de savoir que notre mécanisme spécial de règlement des différends est actuellement engagé pour résoudre ce problème nous rassure. Grâce à ce processus, nous sommes convaincus que notre position finira par prévaloir.

**M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre et porte sur le même problème que nous avons relativement à nos exportations de bois d'oeuvre aux États-Unis. Le harcèlement se poursuit depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange et est une preuve flagrante de l'échec de cet accord.

Le ministre peut-il confirmer à la Chambre que le groupe spécial du GATT chargé de régler ce différend a présenté son rapport final vendredi dernier? Ce rapport sera-t-il rendu public? Le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement continuera ses démarches auprès du GATT pour se faire confirmer que les Américains ne peuvent pas importer nos billes de bois, que celles-ci doivent être débitées ici, au Canada?